



## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association de la Croix-Rouge neuchâtoise

---

du 18 mai 2022 qui s'est tenue de 18h30 à 20h00 à Evologia, Cernier

### Ordre du jour

**A. Mot de bienvenue par M. Robby Tschopp, conseiller communal du Val-de-Ruz**

**B. Assemblée générale de l'Association de la Croix-Rouge neuchâtoise**

1. Présences, accueil et rapport par le Président
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2021

**C. Admission des membres d'honneur – 20 d'activité bénévole**

3. Présentation des actions de la CRNE durant les 2 ans de COVID
4. Présentation des nouvelles prestations démarrées en 2021
5. Présentation des comptes 2021 et du rapport de révision
6. Approbation du rapport annuel, des comptes 2021 et décharge au comité
7. Élection de l'organe de contrôle pour les comptes 2022

**D. Divers**

**E. Allocution de M. Benjamin Tissot-Daguet, représentant régional de la Croix-Rouge suisse**

---

Le président de la CRNE, M. Baptiste Hurni, ouvre l'assemblée ordinaire 2022 à 18h40, à nouveau dans le format présentiel et souhaite la bienvenue aux membres et aux invités.

**A. Mot de bienvenue par M. Robby Tschopp, conseiller communal du Val-de-Ruz**

M. Hurni est honoré de la présence de M. Robby Tschopp, conseiller communal du Val-de-Ruz et lui passe la parole. M. Tschopp est heureux de nous accueillir en terre vaudruzienne et nous souhaite la bienvenue. Il est touché d'être parmi nous ce soir et de prononcer ce mot. Ancien président de NOMAD, il connaît bien le travail effectué par la CRNE et sa contribution pour le canton de Neuchâtel. Avant la COVID, le Val-de-Ruz a été frappé, en 2019, par d'importantes inondations qui ont déclenché le soutien conséquent de la CRNE. Il est également ému, car le dossier des aides suite aux inondations vient d'être clos. Il évoque également la période compliquée du COVID et celle de l'Ukraine dans laquelle la CRNE est engagée. M. Tschopp nous souhaite pleins succès pour la suite de nos activités et une excellente assemblée générale.

**B. Assemblée générale de l'Association de la Croix-Rouge neuchâtoise**

L'invitation à l'Assemblée générale de l'Association de la Croix-Rouge neuchâtoise a été envoyée en temps à l'ensemble des membres. Sur 57 personnes inscrites à l'assemblée générale de ce jour, 48 sont effectivement présentes aujourd'hui, dont 12 voix (membres de l'association, une voix par affiliation). (Liste de présence en annexe). La majorité absolue est de 7.



### 1. Présences, accueil et rapport par le Président

M. Baptiste Hurni se réjouit de la tenue de l'Assemblée générale en présentiel. Avant de commencer son rapport sur l'année 2021 et le constat du COVID sur les activités CRNE, il tient à adresser une pensée émue à M. Gaston Verdon, ancien président de la Croix-Rouge locale, section de la Chaux-de-Fonds. M. Verdon a été un grand appui lors de la fusion, un homme engagé auprès de la CRNE et de la population neuchâteloise. Pour l'année 2021 marquée par les adaptations face au COVID, il souhaite surtout remercier les équipes d'avoir tenu durant cette période en appliquant les règles sanitaires et de participer activement aux changements. Il les remercie d'être toujours impliquées après la fusion, mais également lors des nouvelles et changements de prestations. Il soulève encore l'enthousiasme des équipes qui permet à l'association d'évoluer. Ces équipes présentes et engagées jouent un rôle important pour la population locale. Il termine son rapport en citant toutes les équipes de la CRNE. Il remercie le comité de la CRNE qui permet la prise de décisions cruciales pour le développement de l'association. Il ajoute que la CRNE répond toujours présente lors de chaque crise (crise COVID, crise ukrainienne) et que la CRNE aide chaque vulnérable en toute impartialité.

### 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2021

L'Assemblée générale a pu prendre connaissance du procès-verbal du 26 mai 2021. Le procès-verbal ne donne lieu à aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

### C. Admission des membres d'honneur – 20 d'activité bénévole

M. Hurni félicite les bénévoles avec 20 d'activité en 2020 ou 2021 et ajoute que sans les bénévoles nous ne pourrions pas fournir nos prestations. Le temps donné par les bénévoles à l'association est essentiel. Il remet un diplôme de membre d'honneur et des fleurs à Mme Dominique HUGUENIN, boutique et à Mme SCHOUWEY Solange, visite à domicile et vestiaire. Mmes Teresa WASIUKIEWICZ, boutique, Anne RENAUD, mimosa, Odile AUBRY, visite à domicile et Denise BURI, visite à domicile et vestiaire recevront diplômes et fleurs par courrier. L'assemblée applaudit les nouveaux membres d'honneur.

### 3. Présentation des actions de la CRNE durant les 2 ans de COVID

M. Hurni cède la parole à M. Delisle, directeur, pour la présentation des actions de la CRNE durant les 2 ans de COVID. M. Delisle fait part de son plaisir de retrouver l'assistance et son espoir de passer la page de la période COVID. Il présente un retour sur les aspects opérationnels de nos prestations durant cette période complexe.

- **Pour le maintien à domicile :**

**Transports** : perte de 90% de nos bénévoles (en 24heures), prestations maintenues durant toute la période grâce à l'engagement du service.

**SAVD (Soins à domicile et Dementia care)** : diminution du personnel (perte de 6 AS à risque), service maintenu durant toute la période avec des diminutions des soins donnés.

**Alarme** : Service (restreint) maintenu durant toute la période, répondre aux demandes urgentes. 3 bénévoles actifs sur +- 10.

**Visites et Balades** : Service interrompu par précaution, reprise des balades au second semestre 2020.



**Directives Anticipées :** Aucun conseil durant le COVID. En temps normal, l'association dispense 4 à 5 conseils par année.

- **Pour le soutien à la parentalité**

**Infirmières petites enfance :** Centres fermés, mais le lien maintenu avec les parents et distribution de conseils précieux par téléphone, whatsapp et rendez-vous en cas de nécessité.

**Garde d'enfants :** Prestation fermée; reprise début juin 2020.

**Auxiliaires en guidance parentale :** Prestation fermée; reprise le 27 avril (guidance Lamal) et en juin (SIFP).

**Mercredis après-midi loisirs :** Prestation fermée; reprise au second semestre 2020.

**SPE/SIFP :** Prestation essentielle chez des familles déjà en grande difficulté et suivies intensivement, parfois contrainte, prestation et lien maintenus (skype, whatsapp,...) grâce à la créativité et l'engagement des équipes puis reprise progressive des visites.

**Let's do eat :** Prestation interrompue. Reprise des activités depuis.

**Formation/Insertion** Toutes les formations ont été arrêtées mi-mars 2020. Les formations AS en cours ont pu être terminées en juin. Il était important de pouvoir terminer ces formations couteuses et de remettre les diplômes.

**Autres :** Les boutiques ont été fermées. Elles sont ouvertes à nouveau.

Le directeur relève que durant cette période extraordinaire, il était important de maintenir ce que l'on faisait déjà et qui est nécessaire à la population. Cependant, des actions spéciales ont été mises en place pour répondre aux besoins spécifiques de cette période particulière.

**Spécial COVID :** Téléphones à nos clients et membres âgés (environ 2'000 appels) et assistance aux achats pour nos clients (114 visites pour 25 personnes), assistance directe par le paiement de factures grâce à l'aide de la Chaîne du Bonheur (environ 100 demandes, 70 octroyées pour environ CHF 60'000.-).

Si cette page COVID s'achève, la CRNE est occupée cette année par la guerre en Ukraine et le prochain rapport lors de l'assemblée générale suivante ne se montre guère réjouissant. Il tient lui aussi à remercier chaleureusement l'engagement des équipes.

#### 4. Présentation des nouvelles prestations démarrées en 2021

En 2021 et malgré la COVID, 4 nouvelles prestations dans le domaine du soutien à la parentalité ont pu être initiées : Hommes-Tische, Soutien & Orientation Familles, Relève parentale et Let's move.

**Hommes-Tische** s'adresse aux hommes issus de la migration afin de favoriser les contacts et la solidarité entre les personnes et renforcer leurs compétences en s'appuyant sur les ressources de chacun.

**Soutien & Orientation Familles** s'adresse aux familles particulièrement isolées, faisant face à une difficulté sans savoir vers qui se tourner. Il s'agit de prévention primaire ou secondaire, les familles connaissent mieux les ressources existantes et savent à qui s'adresser en cas de questions, de difficulté ou de crise. Cette prestation a permis de faire entrer un nouveau métier au sein de notre association; assistante sociale.

**Relève parentale** s'adresse aux parents sous traitements médicaux lourds, parents dont un enfant est en situation de handicap pas encore reconnu par l'AI afin de soulager le parent tout en lui permettant de garder le meilleur lien possible avec son ou ses enfants. Cette prestation est née afin de répondre au besoin de l'indisponibilité des parents constatée lors des gardes d'enfants malades.



**Let's move** s'adresse aux personnes souffrant de maladies chroniques pour lesquelles une activité physique est fortement recommandée afin de rendre la personne autonome dans sa pratique sportive, la prise en charge est individualisée, les activités à proximité du domicile, accessibles financièrement et adaptées à la pathologie du patient. Ces activités sont dispensées par une professeur en Activités Physiques Adaptées (APA). La question de la santé relève de la vulnérabilité, une personne en mauvaise santé et une personne vulnérable.

M. Delisle remercie l'assemblée pour son attention.

### **5. Présentation des comptes 2021 et du rapport de révision**

M. Delisle commente les comptes 2021. La CRNE se porte bien, a une croissance modeste, mais la croissance n'est pas un but de l'association. Les produits d'exploitation 2021 s'élevaient à CHF 6,8 mio contre CHF 6'6 mio en 2020. Les comptes 2021 présentent un résultat final modeste de CHF 95.- après attribution aux divers fonds. Le graphique de la répartition des charges montre que le 88% de nos charges représentent des charges du personnel. Il s'agit du reflet correct de notre association ; des humains prenant soin d'humains. En ce qui concerne les recettes, le 48% représentent nos produits facturés. Nos recettes donnent satisfaction, sont diversifiées et indépendantes. Il relève encore le bon rendement du département marketing avec un 9% de recette pour 1% de charge.

Le président ouvre la discussion au sujet des comptes et du Rapport annuel 2021. Le rapport et les comptes ne suscitent aucune question. Le président propose donc les attributions suivantes :

- CHF 150'000 pour le fond immeubles ; travaux d'entretien sur les immeubles en propriété
- CHF 25'000 pour le fond marketing et communication ; permettre le cas échéant le démarrage d'une action intelligente de promotion
- CHF 75'000 pour le fonds informatique ; renouvellement du parc informatique et développement de nouveaux programmes

Il soulève la contribution de la Croix-Rouge suisse dans nos recettes 2021.

Il donne la parole à Mme Joane Meyrat, vérificatrice des comptes de la fiduciaire Leitenberg. La fiduciaire a procédé à l'audit des comptes sans remarque ni réserve. Elle fait une lecture succincte du rapport d'audit qui déduit que les comptes sont conformes et recommande de les approuver. Cette prise de parole ne suscite aucune question. M. Hurni remercie de façon appuyée Mme Meyrat et la fiduciaire Leitenberg pour les 5 années de vérifications de compte. Il explique que nos statuts ne permettent pas de poursuivre avec la Fiduciaire Leitenberg mais que la fiduciaire sera à nouveau éligible dans 5 ans.

### **6. Approbation du rapport annuel, des comptes 2021 et des attributions et décharge au comité**

Le rapport annuel, les comptes annuels ainsi que l'attribution des fonds sont approuvés à l'unanimité par les membres de l'association. La demande de décharger les membres du comité pour leur activité durant l'exercice 2021 est approuvée à l'unanimité par les membres de l'association présents.



## 7. Élection de l'organe de contrôle pour les comptes 2022

Il est proposé de nommer la fiduciaire Muller, Christ et associé SA pour le contrôle des comptes 2022.

**La fiduciaire Muller, Christ et associé est élue organe de révision à l'unanimité.**

### D. Divers

Ce point ne comporte aucun élément. M. Hurni demande si quelqu'un désire prendre la parole. Aucune remarque ni question n'est émise par l'assemblée.

### E. Allocution de Monsieur Benjamin Tissot-Daguette, représentant régional de la Croix-Rouge suisse

M. Benjamin Tissot-Daguette, remercie le Président, le comité, le directeur et le reste de l'assemblée. Il informe venir de la partie sauvetage de la CRS et fait part de son plaisir à redécouvrir les prestations cantonales. Il doit également revenir sur l'année 2021 et la COVID. Il remercie, en son nom et celui de la CRS, la CRNE pour avoir maintenu ses prestations et pour son engagement auprès de la population locale déjà importante en temps normal, mais encore plus en ces temps déstabilisants. La prochaine étape sera la gestion des conséquences dues à la guerre en Ukraine. De nombreux défis importants sont à venir. Le CICR est engagé sur place en Ukraine. La Suisse a accueilli déjà 50'000 réfugiés, 120'000 sont prévus d'ici la fin d'année. Il est important de réaffirmer que la CRS s'engage auprès de toutes les victimes de guerre. Le principe de l'impartialité sera à défendre âprement durant l'année en cours. Il relève encore la campagne de démarchage en cours pour l'acquisition de nouveaux membres et nous informe que cette campagne porte ses fruits et compte un nouveau membre cotisant dès ce jour. Il félicite la CRNE pour le travail accompli et à venir.

M. Hurni remercie M. Tissot-Daguette ainsi que la Croix-Rouge suisse.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance et leur promet de continuer avec engagement en 2022 afin d'être présents et d'accompagner les personnes vulnérables de notre canton.

L'assemblée générale est levée à 19h45. Les participants sont conviés à un moment d'échange et de partage autour d'un apéritif offert par la Croix-Rouge neuchâtoise.

Pour le procès-verbal :

Baptiste Hurni  
Président

Robin Delisle  
Directeur

Carine Matthey  
Secrétaire au procès-verbal

Neuchâtel, le 25 mai 2022